

Groupe technique du 29/03/2018

Présent :

- Jimmy Laurendeau
- Catherine Duverger
- Corinne Lamedee
- Adrien Passos
- Sylvie Anthouard
- Phillipe Raynal
- Karine Duveau

Ordre du jour :

- Point Trello
- Point sur les dates des réunions I milo (coordination avec les dates des grèves de la SNCF)

Changement de dates pour le groupe technique:

- Réunion du 29 est déplacée au 31 mai. la réunion du 19 avril ne peut pas être changée une majorité de personnes se déplace en voiture. en attente des suites du mouvement de greve pour la réunion de juin pour voir si la réunion est déplacée.

Point sur les nouveaux outils:

Alerte sur les doublons dossiers partiels et les dossiers complets/justifieurs.

Chemin => /Dossiers partagés/_Région Centre-Val de Loire/Avancé/A valider/dev_Adrien/Recherche de doublons

Lien => https://decisionnel.i-milo.fr/analytics/saw.dll?PortalGo&Action=prompt&path=%2Fshared%2F_R%C3%A9gion%20Centre-Val%20de%20Loire%2FAvanc%C3%A9%2FA%20valider%2Fdev_Adrien%2FRecherche%20de%20doublons%2FRecherche%20de%20doublon

- L'alerte est une liste de nom mais elle reste une liste potentielle. elle doit être vérifiée (nom par nom).
- Ne sont pas comptés les fiches des moins de 16 ans et les archives.
- A tester.

Liste nominative des sorties PACEA (outil à envoyer 1 fois par mois à l'ASP au niveau régional avec une copie aux directeurs).

Chemin => /Dossiers partagés/_Région Centre-Val de Loire/Avancé/A valider/dev_Adrien/Sortie PACEA/Sortie PACEA ASP

Lien => https://decisionnel.i-milo.fr/analytics/saw.dll?Dashboard&PortalPath=%2Fshared%2F_R%C3%A9gion%20Centre-Val%20de%20Loire%2FAvanc%C3%A9%2FA%20valider%2Fdev_Adrien%2FSortie%20PACEA%2FSortie%20PACEA%20ASP&Page=page

- Sur la liste, la date prise en compte est la date du mois d'avant. (il faut programmer l'agent au niveau régional= Sylvie)
- Il faut aller dans le glossaire national du PACEA pour avoir les définitions des items "motifs de sortie"

Liste des sorties automatiques PPAE.

- Motif de sortie :
 - Jeunes de plus de 26ans
 - Radiation Pole emploi
 - Reprise d'emploi déclaré

ATTENTION, il faut vérifier sur AUDE si la radiation se fait à - de 6 mois ou + de 6 mois. la règle ML / PE est à plus de 6 mois.

Remarque sur la liste et sur la colonne statut: il peut y avoir un décalage avec les flux DUDE (PE peut avoir géré l'info mais techniquement le flux est en attente ou est bloqué). Dans I milo la gestion est OK . L'outil doit être testé et vérifié avec PE et il sera ajouté sur la alerte dispo PPAE.

Note: PE semble ne plus pouvoir donner des listes de nom (problème CNIL)

•

Bilan partenaire

- le bug est réparé. le TDB est utilisable.

Bilan de structure

- Il faut ajouter des éléments de compréhension sur les invites "conseiller et antenne
- Il ne faut pas utiliser cet outil pour un bilan d'activité conseiller ou structure (lorsque les jeunes changent d'antenne régulièrement. exemple: la GJ).

Bilan RSA

- Voir entre structures (mise en place de la procédure et des outils.

Parrainage

- Relancer la procédure (refaire la fiche) pour validation. Jimmy doit renvoyer les éléments aux groupe technique pour vérification et validation avant la diffusion.

Divers

RGPD

- Réunion le 12 avril à PARIS. invitation pour Adrien, Philippe, Sylvie F et sylvie A.
- Invitation également envoyée aux directeurs. (présentation effectuée par la CNIL)
 - voir intervention au niveau régionale
 - chaque ML doit avoir un référent RGPD.
 - chiffrage des données
 - problème de la gestion des listes avec la liste des noms des jeunes.
 - voir avec le site de la cnil pour avoir toutes les informations.

Demandes

- demande d'un TDB pour le repérage des jeunes pour une entrer en diagnostic et le PACEA (demande de la MLT= demande validée par le groupe)
- (voir trello). question: comment exclure de la liste de repérage les jeunes ou le diagnostic réalisé à pour conclusion "le jeune ne peut pas bénéficier d'un PACEA car pas de papier .
-
- demande sur requête CPO: (voir trello ML Vendôme): il semble ne pas y avoir de problème.
-
- **GJ:** sur les demandes d'allocation mensuelle même si le jeune ne peut avoir d'allocation ill faut obligatoirement mettre 0€.
- cela permet, si besoin pour un rattrapage de revenir sur une demande sur le mois d'avant. (c'est une obligation nationale!! voir fiche .
- info a passer en GRU
-
- demande ML de Blois: avoir un bilan (TDB) sur le dispositifs locaux. demande Accepté uniquement pour le dispositifs locaux pour ne pas "mélanger" les étoiles (l'étoile GJ peut etre incompatible avec d'autre)
-
-
- Alerte nationale widget, attention la liste des jeunes sans propositions prend en compte que les propositions rattachées à un événement de type entretien.
-
- demande complémentaire: ajouter un zoom sur le bilan de structure sur les ZRR et QPV . (demande accepté)
 - exemple à ajouter: un tableau qui donne le nb de jeunes en zone prioritaire qui sont en dispositif (nb de gj, nb de pacea, nb de PPAE etc...), par commune?
-
- présentation TDB MLT pour la régularisation des éléments des offres d'emploi ML (TDB gestion mensuelle espace entreprise).. le tableau sera testé pour le niveau régional.
-
- demande d'alertes sur les premiers accueil sans proposition : avoir une liste des jeunes sans propo au premier accueil pour régularisation.
 - problème: il n'est pas possible de revenir sur un événement clos mais la règle peut se faire sur un autre événement).
 - il faut vérifier dans les analyses si un premier accueil se déclenche avec ou sans

proposition.

- validation de la demande pour le référent dispo et le prescripteur: mise à jour de l'outil de vérification de l'orthographe.
- demande pour les PMSMP/ immersion GJ (demande MLT) pour comptabiliser les immersions hors PMSMP MLT (exemple pmsmp de PE, immersion autre..) dans la partie commentaire indiquer un élément (voir page 10 de la procédure PMSMP).

4

- Doc sur l'évaluation des conseillers: sur les situation il y a une prise en compte de l'historisation des conseillers (attention la saisie peut se faire sur l'année N-1 donc il y a des différences entre les éditions).

•

Archivage :

Les nouvelles règles sont disponible dans le glossaire :

Archivage automatique (dossier archivé)

L'archivage automatique est actuellement suspendu. Les règles ont été revues et sont détaillées ci-dessous. La reprise de l'archivage devrait être réalisé au 1er semestre 2018, la planification des différentes opérations (vérification d'impact, tests, et reprise progressive) est en cours.

Les règles sont les suivantes :

- S'il n'y a pas de dispositif « initialisé », « en cours » ou « suspendu », alors
 - Soit le jeune a 31 ou plus => **le dossier est archivé**
 - Soit le jeune a strictement moins de 31 ans

•

-> Et le dossier comporte un dispositif EAV (même clos) => le dossier ne peut pas être archivé

-> Et le dossier ne comporte pas de dispositif EAV => **le dossier est archivé**

- Sinon (s'il y a un dispositif "initialisé", "en cours" ou "suspendu" à la date de déclenchement de l'archivage) => le dossier ne peut pas être archivé.

Le batch d'archivage automatique n'est déclenché que pour les dossiers

- n'ayant pas eu d'événement physique dans les 29 derniers mois
- ou pour les dossiers de jeunes de plus de 27 ans

Lors du contrôle d'un financeur, une procédure exceptionnelle peut être mise en oeuvre afin d'autoriser l'accès à des données nominatives et archivées.